

Mesn!l'infos!

>>> Informations municipales - Juillet 2020

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois,
chers amis,



Ce troisième trimestre ayant été très perturbé, je suis persuadé que chacun attend la période estivale avec impatience. Un changement d'air et un repos salvateur pour tous les enfants qui ne se sont pas dépensés à la récréation avec leurs amis, les parents qui ont fait classe à la maison et/ou ceux qui ont télé-travaillé, enfin bien sûr, pour ceux qui ont été touchés par le virus...

Les enfants et les ados qui ne partent pas tout de suite, ou peu, en vacances trouveront des activités et des sorties ludiques à l'accueil de loisirs et à la Maison des Jeunes. Consultez les planning sur le site de la commune.

J'attire votre attention, une nouvelle fois, sur le fait qu'il est très agréable de se promener dans nos parcs et jardins mais que cela ne peut se faire qu'avec le respect des lieux et des personnes qui entretiennent nos espaces verts. Merci donc de rapporter vos déchets de pique-nique et les déjections canines de vos animaux de compagnie lors de vos balades.

Le planning des événements a été très impacté mais j'aurai le plaisir de vous revoir lors des prochaines festivités "décalées", à savoir, la fête de la nature le 3 octobre ou la fête de la bière, le 10 octobre.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.

Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président à la CARPF

Mairie > 2 rue du Chapeau > 77990 Le Mesnil-Amelot > 01 60 03 51 18 > www.lemesnilamelot.fr > email : mairie@lemesnilamelot.fr

A noter dans vos agendas

ANNULE ET REMPLACE
le précédent N° de Juillet

vendredis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

mardi 18 août

Collecte des gros volumes, à sortir la veille au soir

samedi 19 septembre

20h - Concert des Journées du Patrimoine :
"Quatuor de cuivres des musiciens de l'orchestre de Paris" et orgue - Eglise Saint Martin

samedi 3 octobre

12h/18h - Fête de la Nature - Parvis salle Maurice Droy

samedi 10 octobre

19h30 - Fête de la bière - Salle Maurice Droy

dimanche 11 octobre

16h - Concert AROEHM - Eglise Saint Martin

Subvention au transport scolaire

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire. Seuls les habitants de l'agglomération bénéficient de ce dispositif.

Nouveauté cette année : les enfants de moins de 11 ans peuvent désormais bénéficier d'un tarif préférentiel.

Comment en bénéficier : <http://swll.to/transport-2020>.
Pour compléter la participation de la Région, du Département et celle de la CARPF, **la municipalité a reconduit son aide financière à tous les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants mesnilois à hauteur de 50% sur le reste à charge des familles.**

Ne renvoyez pas directement votre dossier à Imagine R, mais déposez-le en mairie avant le 15 juillet pour bénéficier de la subvention.



Rappel à l'ordre face aux incivilités

Selon les arrêtés n° 2018-027 et 2018-028, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement au **ramassage des déjections canines** que cet animal abandonne sur la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. En cas de non respect, toute infraction sera passible d'une amende, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

De même, pour une amélioration des conditions de stationnement en centre-ville et d'accès aux commerces et services de proximité, la municipalité a mis en place **des zones bleues** en 2018. Devant la poste et devant la boulangerie = 30 minutes, rue de Paris, rue de Claye, derrière le cimetière ou à la Haie Garou = 2 heures.

Enfin, merci de **sortir vos poubelles** sans gêner le passage des piétons, en particulier celui des poussettes ou personnes à mobilité réduite. Elles se rentrent le soir-même du jour de collecte.

Vie associative

Toutes vos associations préférées, sportives et culturelles sont prêtes à vous accueillir dès la rentrée de septembre. Retrouvez le planning complet avec les horaires et contacts dans le prochain Mesnilois n° 24, fin juillet ou sur www.lemesnilamelot.fr/les-associations/.

Besoin de faire accueillir votre bambin de moins de 3 ans à la maison des assistantes maternelles ? Retrouvez les infos sur www.lemesnilamelot.fr/petite-enfance/

Emplois/Formations

Le restaurant Sushirama recherche une serveuse ou un serveur à temps plein en CDI, poste à pourvoir dès juillet. CV à transmettre à : sushiramacontact@gmail.com

Retrouvez une synthèse de toutes les **aides aux entreprises élaborée par Roissy Dev** sur :

www.lemesnilamelot.fr/commerces-et-entreprises/
Ou contactez David ROZENBERG au 06 70 57 32 73 ou par mail drozenberg@roissy-developpement.com

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

Police municipale : 01 34 31 31 21,
police@roissypaysdefrance.fr

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

Santé

Prochains dons de sang :

Dammartin, lundi 6 juillet de 15h à 19h, gymnase Alexis Vastine, avenue de l'Europe,

Oiserry, jeudi 30 juillet de 15h à 19h30, salle polyvalente, rue Jean des Barres,

Othis, lundi 3 août de 15h à 19h, salle Agora, avenue du 8 mai 1945,

Moussy le Neuf, dimanche 23 août de 9h30 à 13h30, salle du Chêne, 12 rue Cléret,

Saint Souplets, lundi 31 août de 15h à 19h30, espace Claude Maurice, 10 rue du 5 septembre 1914

Il est nécessaire d'avoir mangé et bu. Vous devrez vous munir d'une carte de donneur ou d'une pièce d'identité et prendre rendez-vous sur :

<https://mon-rdv-dondsang.efs.sante.fr/collecte/liste?q=1®ion=3>
Puis vous saisirez "la ville désirée". Les règles de distanciation physique seront respectées. Le port du masque sera obligatoire. Plus d'infos au 06 63 27 10 53.

Ouvert/fermé pendant les vacances

Le Centre Municipal de Santé reste ouvert tout l'été, les lundis et jeudis (uniquement sur rendez-vous). Entre le 20 juillet et le 3 août, les rendez-vous se prennent sur ces 2 jours ou par mail à centremunicipaldesante@lemesnilamelot.fr

Le cabinet des infirmières, Sandrine et Sabrina, reste ouvert tout l'été, 7 jours sur 7.

L'ostéopathe, Thierry Techer reste ouvert tout l'été.

La poste est ouverte tout l'été les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30. Fermée les mardis, jeudis et samedis.

La médiathèque fermera ses portes du mercredi 15 juillet au vendredi 7 août inclus.

La boulangerie sera fermée du 8 août au 31 août.

L'épicerie "Alimentation Mesnil" reste ouverte tout l'été et fera dépôt de pains durant la fermeture de la boulangerie.

Le service urbanisme de la mairie sera fermé du 15 au 30 août.

n° pratiques

Centre municipal de santé : 01 85 76 79 21

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.dondusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence France Victimes 77

Sur RV au 01 75 78 80 10. Fermée du 10 au 14 août

Permanence Rodrigue Kokouendo 01 60 31 38 02